

De : <directeurgeneral@ville.montreal.qc.ca>

Date: lun. 2 déc. 2019, à 15 h 08

Subject: Priorités organisationnelles 2020 : l'affaire de toutes et de tous

To: <directeurgeneral@ville.montreal.qc.ca>

Priorités organisationnelles 2020 : l'affaire de toutes et de tous

Bonjour,

Les [priorités organisationnelles 2020](#) ont été élaborées, cette année encore, avec la participation des directrices et des directeurs des unités. Elles traitent d'enjeux importants, communs à toutes les unités et à tous les secteurs de la Ville de Montréal. Ces priorités permettent de concentrer les efforts sur des cibles partagées sans pour autant se substituer aux priorités d'affaires. Elles sont l'affaire de toutes et de tous, gestionnaires et employé.e.s.

Pour 2020, nous avons voulu conserver un nombre limité de priorités et créer une distinction entre celles orientées vers la citoyenne et le citoyen et celles tournées vers l'interne. Un grand principe viendra aussi animer l'ensemble de nos activités, soit celui de l'innovation. Mis de l'avant par le personnel lors des démarches de mobilisation et d'alignement stratégique, et compte tenu des grands défis auxquels notre organisation doit faire face, nous devons réfléchir et travailler autrement et, proposer des solutions inattendues et porteuses.

Les quatre priorités retenues sont les suivantes :

1. Contribuer à l'alignement stratégique afin de concrétiser la vision Montréal 2030 en contexte de transition écologique

La démarche d'alignement stratégique à laquelle plus de 4 000 employé.e.s ont participé en 2019 lors de la consultation en ligne et des Forums des artisans se poursuit de plus belle en 2020. Elle continuera de s'alimenter de vos idées et de votre expérience pour déterminer par quelles actions concrètes nous pourrions ensemble réaliser la vision Montréal 2030 et relever les défis de la transition écologique. Les prochaines étapes seront annoncées en début d'année.

2. Se distinguer par une approche de service centrée sur l'expérience citoyenne et sur la satisfaction des partenaires internes

Chaque employé.e a le pouvoir de faire une véritable différence dans la satisfaction des citoyennes et des citoyens et des partenaires internes. En adoptant une approche commune, basée sur l'expérience client et l'inclusion, le personnel peut offrir un service hautement humain et performant.

3. Mobiliser une main-d'œuvre diversifiée représentative de la population montréalaise

La démarche de mobilisation se concrétisera dans les équipes avec la mise en œuvre des plans d'action qui visent à améliorer les environnements de travail. Nous continuerons aussi à travailler fort pour nous assurer que la diversité montréalaise soit représentée au sein du personnel. En parallèle, comme employeur, la Ville de Montréal planifiera et mettra en œuvre des stratégies pour répondre aux grands enjeux de main-d'œuvre auxquels elle doit faire face.

4. Créer un environnement de travail sécuritaire pour tous nos employé.e.s

Nous souhaitons rappeler à quel point la sécurité du personnel est importante. Nous pouvons tous contribuer à réduire le taux de fréquence des accidents en adoptant des comportements plus responsables et en revoyant certaines pratiques à risque. Chaque accident en est un de trop.

Je vous invite à vous familiariser avec ces priorités et à voir comment vous pouvez y contribuer afin d'améliorer notre expérience comme employé.e, mais aussi celle des Montréalaises et des Montréalais.

Serge Lamontagne, MBA, ASC

[Consulter tous les Messages de votre directeur général](#)

[Contacter la Direction générale](#)